



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°15

Lot n° : 2

Intitulé : FONDATIONS-GROS OEUVRE

TITULAIRE du MARCHE

MONTESSUIT ET FILS SA

ZAC de la Chatelaine 15/17

rue René Cassin

74 240 GAILLARD

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 MARS 2020

JUIN 2025

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY

197, Grande Rue

74 930 – REIGNIER-ESERY

Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com Personne habilitée

à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

MONTESSUIT ET FILS SA

ZAC de la Chatelaine – 15/17 rue René Cassin

74 240 GAILLARD

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 2	Intitulé : FONDATIONS-GROS OEUVRE
------------	-----------------------------------

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 2 030 000 €HT

TVA (20%) : 406 000 €

Montant TTC : 2 436 000 € TTC

Montant du marché :	2 030 000 € HT	Initial
	2 103 992, 09 € HT	Après avenant n°1
	2 100 879, 39 € HT	Après avenant n°2
	2 101 442, 97 € HT	Après avenant n°3
	2 106 392, 97 € HT	Après avenant n°4
	2 130 187, 97 € HT	Après avenant n°5
	2 131 487,97 € HT	Après avenant n°6
	2 137 247, 97 € HT	Après avenant n°7
	2 204 545,84 € HT	Après avenant n°8
	2 213 693, 04 € HT	Après avenant n°9
	2 215 403, 04 € HT	Après avenant n°10
	2 225 575,04 € HT	Après avenant n°11
	2 259 445, 04 € HT	Après avenant n°12
	2 279 744, 84 € HT	Après avenant n°13
	2 285 904, 84 € HT	Après avenant n°14

Article 5 – Objet de l'avenant n°15

Le présent avenant n°14 a pour objet la prévision de nouvelles réservations dans les ouvrages béton suite à :

- La reprise des études PAC par SETO sur le lot 9-CVC PLB suite à la cessation d'activité de l'entreprise SAGUET.
- Le changement de type de chauffage du bâtiment. Le maître d'œuvre de l'opération, INDDIGO, a communiqué son besoin de réservations pour faire cheminer les réseaux du chauffage urbain vers le local sous-station du complexe sportif;
- L'absence de réservation pour l'accès au local technique en mezzanine;

Le montant proposé par le titulaire pour la modification :

+ 22 635 € HT

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°15

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	22 635	4 527	27 162
Moins-values			

Montant de l'avenant n°15	22 635	4 527	27 162
Evolution du montant du marché	+1,11 %		
Variation cumulée du marché	+13,72 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°15

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché initial suite avenant n°14	2 285 904,84	457 180,97	2 743 085, 81
Montant de l'avenant n°15	22 635	4 527	27 162
Nouveau montant du marché	2 308 539,84	461 707,97	2 770 247,81

Article 8 – Base légale de l'avenant n°15

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions des articles L.2194-1, R.2194-2 et R. 2194-3 du code de la commande publique.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°15

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 02-21

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le